

Fevrier 19, 1960.

M. Jean Bruhat
Institut d'Etudes Politiques
27 rue Saint Guillaume
Paris VII, France.

Cher Monsieur le Professeur Bruhat:

Je voudrais vous informer qu'il y a vingt-deux ans qu'existe dans la ville de Mexico une institution non-lucrative, qui s'occupe de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine des humanités et de quelques-unes des sciences sociales. Son nom est El Colegio de México et elle est dirigée par des personnalités bien connues.

El Colegio de México, en plus de sa tache d'enseignement et de recherche, publie, depuis treize ans, une revue de littérature et de philologie hispaniques, et une autre d'histoire, depuis près de dix ans. Maintenant elle se propose d'initier une publication trimestrale de politique ou de relations internationales.

Il s'agit, naturellement, d'une revue destinée à donner au public de langue espagnole, c'est à dire à l'Espagne et aux dix-neuf pays de l'Amérique Latine, une notion de ses propres problèmes internationaux et de ceux qui ont les principaux pays ou régions du monde actuel. Ces problèmes ne sont pas seulement juridiques, mais aussi politiques, économiques, sociaux et culturels.

La revue aura une section initiale dédiée aux articles, d'une extension moyenne de 15 à 30 feuillets, et dans lesquels un sujet particulier sera traité, dont la connaissance pourrait avoir un intérêt international. Il y aura une section de critique de livres et une autre de documents, où seront reproduits ceux qui pourraient avoir une notable répercussion internationale.

El Colegio de México a l'intention de payer les collaborations qu'il publiera: il offre une rétribution de 40 dollars américains pour un article, et de 10 à 20 dollars pour une revue bibliographique, selon sa longueur. El Colegio ne prétend pas acquérir, par ces payments des droits littéraires exclusifs, c'est à dire, dans toutes les langues mais seulement dans la langue espagnole. De cette façon les auteurs qui écrivent dans des langues autres que l'espagnole, pourront servir des mêmes articles pour les publier dans des revues dans d'autres langues.

El Colegio de México aimerait vous inviter cordialement à lui envoyer très bientôt une collaboration, peut-être sur quelques-uns des thèmes que vous avez traités récemment dans vos cours, comme La conception soviétique du droit international public. Il aimerait aussi que vous vous considérez comme un des ses collaborateurs permanents

...

de la revue, de façon que vous puissiez lui envoyer, sans invitation spéciale de sa part, des articles qui pourraient émaner de votre travail habituel, avec la certitude qu'ils seront les bienvenus et publiés dans la revue.

El Colegio de México serait aussi très reconnaissant si vous pourriez nous indiquer le nom et l'adresse des personnes de votre connaissance, que vous pensez pourraient s'intéresser à collaborer avec nous.

Avec l'espoir de recevoir bientôt de vous nouvelles, nous vous prions, cher Monsieur le Professeur Bruhat, de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments les plus distinguées.

Daniel Cosío Villegas
Apartado: 2123
México, D.F.

DCV/meh.-